

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 21 & 22 septembre 2017

Rapport n° CR 2017-159

**DECLASSEMENT DE DEUX BIENS APPARTENANT A LA REGION ILE-DE-FRANCE
EN VUE DE LEUR CESSION A PARIS**

Amendement

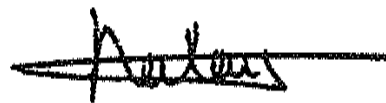
Un nouvel article, ainsi rédigé, est inséré près l'article 3 :

« Article 3. S'engage à privilégier les options de reprises portées par des opérateurs publics pour l'ensemble de ces deux biens régionaux.

S'engage à se rapprocher de la collectivité locale accueillante, à savoir la Ville de Paris, afin d'évaluer les possibilités d'intégrer ces deux bâtiments dans le plan local d'urbanisme.

EXPOSE DES MOTIFS :

La taille et la qualité de ces deux bâtiments doivent inciter l'institution régionale à faire en sorte qu'ils restent dans le giron public que ce soit sous la forme de logements sociaux dont le 17^e arrondissement est largement carencé (seulement 11,6% en 2014) ou tout autre installation nécessaire aux services publics ou d'intérêt collectif



Céline MALAISÉ